



LIVRE BLANC

L'Amiral FORISSIER s'adresse aux marins



Dans ce monde d'incertitude, le voile vient de se lever sur la nouvelle orientation de notre stratégie de défense et de sécurité nationale. Le Président de la République nous a ordonné le cap, celui de la primauté des forces. La fiche de traversée du Livre Blanc, au-delà de la description de l'environnement dans lequel nous allons évoluer, vient nous préciser les principales capacités dont nous allons disposer pour la traversée des quinze prochaines années.

La Marine en évolution continue

Maintenant que notre ordre de mission nous a été remis, il reste aux marins à arrimer le matériel et à prendre les dispositions préparatoires pour ce nouvel appareillage. Celui-ci vient après une traversée qui n'a pas été de tout repos, avec un resserrement de notre dispositif territorial sur nos deux ports principaux de Brest et de Toulon, le grand chantier de la professionnalisation et celui de la remontée de la disponibilité de nos équipements. Sur les dix dernières années, les effectifs de la Marine nationale ont ainsi diminué de près de 30% passant de 70 000 à 50 000 marins, tant militaires que civils, alors que le nombre de ses bâtiments de combat et de soutien a diminué de plus de 30%. Aussi, notre dernière traversée a été longue et menée à un rythme soutenu face à des vents pas toujours portants, avec des engagements supplémentaires en cours de route, tels ceux liés aux événements post-11 septembre ou à la crise au Liban à l'été 2006.

Les marins ont de tous temps été au service de la politique et de la grandeur de la France, sachant s'adapter au fil des siècles à l'évolution du monde. Après avoir exploré les océans et participé aux grandes découvertes au 18^{ème} siècle puis sillonné toutes les mers du monde pour garantir notamment nos liaisons avec les colonies, ils contribuent aujourd'hui à des missions plus nombreuses.

Celles-ci, confirmées par le Livre blanc, vont de la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance nationale au travers de la dissuasion, à la sécurité de nos approvisionnements, des usagers de la mer et de nos ressortissants ou à l'anticipation des crises. Si naviguer est notre vocation, nous savons bien que l'homme de mer n'appareille jamais sans but. Ces dernières années, plus de la moitié de nos bâtiments à la mer étaient engagés en opérations.



FLM Suffren par gros temps

Moderniser sans désarmer prématurément

La Marine appareillant pour une nouvelle traversée, il me revient de préciser les consignes pour les premières années du périple à venir. Pour cela, le Président de la République nous a clairement défini les axes de la réforme, en nous assurant de nouvelles marges de manœuvre pour investir dans les équipements à partir des économies réalisés sur les effectifs. Cette réforme, c'est le fruit du Livre blanc et de la RGPP. Si le premier nous précise le cadre dans lequel nous allons opérer avec les moyens afférents, la RGPP a effectué selon une méthodologie rigoureuse un excellent travail d'analyse de notre fonctionnement. Celui-ci a permis d'établir des ratios dans de nombreuses fonctions qui confortent la Marine dans le bien fondé des réformes qu'elle a menées ces dernières années. Le

format de la Marine est dorénavant décidé par le chef des armées dans ses grandes lignes, tant en équipements qu'en effectifs.

Les discussions sur les objectifs sont terminées. Il reste maintenant à ajuster la route du navire Marine nationale pour la prochaine traversée. Dans ces instants là, les conseils des hommes d'expérience peuvent s'avérer précieux face à ceux qui pressent de toute part. Le Pharaon Aménémopé au 14^{ème} siècle avant JC déclarait « C'est le pilote qui voit loin qui ne fera pas chavirer le bateau ». En ce sens, l'idée d'un désarmement prématuré de bâtiments de combat pour rallier de manière anticipée le format n'est pas une bonne idée. Elle s'avèrerait très pénalisante sur le plan de l'efficacité opérationnelle et affecterait les capacités de réactivité de la Marine, comme celles mises en œuvre lors de l'opération Baliste au large du Liban à l'été 2006. Nos bâtiments neufs ou futurs ont ou disposeront de capacités bien supérieures à ceux actuels qui ont atteint un âge respectable. Pour les opérations de haute intensité, le nombre de bâtiments engagés pourra donc être optimisé. Mais cela n'est pas possible tant que ces futurs bâtiments ne sont pas admis au service actif. En outre, pour remplir les missions liées à l'action de l'Etat en mer, la Marine devra continuer de mettre en œuvre des bâtiments de haute mer au-delà des seules frégates de premier rang. Ceux-ci devront être rustiques et avoir probablement des capacités plus rudimentaires.



La frégate Forbin en essai à la mer

Libérer l'énergie des marins

Comme l'a déclaré le chef des armées, il faut améliorer l'organisation des soutiens de la Défense et c'est là qu'il nous faut rechercher nos marges de manœuvre pour réinvestir. Comme le constate l'audit de la RGPP, la Marine s'est profondément réorganisée en ce domaine ces dernières années, notamment pour le MCO naval et seul un nombre restreint de pistes d'économie sont identifiées. Or, pour revenir à une analogie maritime, l'avance d'un navire dépend fortement de l'état de sa carène. Actuellement, la carène de la Marine nationale est couverte d'une couche de salissures. Celles-ci sont pour une bonne partie liées à cette surcharge normative et administrative accumulée au fil des siècles qu'aucun carénage intermédiaire n'a réussi à nettoyer efficacement. Les règlements successifs qui ne cessent de se superposer au fil des ans sont des freins indéniables à notre progression. Ils nous privent de ces quelques dixièmes de nœuds si

importants à la mer pour rester au vent et donc manœuvrant. Ils accaparent une part significative de l'énergie de nos équipages juste dimensionnés pour y répondre alors que nos effectifs vont poursuivre leur diminution.

L'un des premiers axes fixés aux marins est d'identifier toutes les entraves à notre progression qu'elles soient le fruit d'habitudes, de normes trop contraignantes ou surdimensionnées, de directives internes ou de contraintes externes. Car qui peut mieux le faire si ce n'est les marins qui les subissent quotidiennement dans nos unités ? Fort de cet inventaire, à nous de lutter, chacun à notre niveau, pour simplifier notre fonctionnement quotidien et abroger ces contraintes. Pour certaines, nous devons amener la technostucture à faire bouger notre carcan administratif, réglementaire et législatif qui bride nos marges d'évolution. La modernisation de la Marine et l'amélioration de son efficacité opérationnelle passent notamment par cette phase pour laquelle l'appui de nos dirigeants politiques sera nécessaire.

Associer tous les marins à la modernisation

La transformation relève d'un processus continu auquel, par essence, les marins sont naturellement enclins car, comme l'affirme le poète Vahagn Davtian, « la mer n'est que ce conseil : toujours avancer – jamais arriver » Après une année consacrée à l'état des lieux et à la réflexion stratégique et au cours de laquelle les opérations de nos forces navales n'ont pour autant pas diminué, nous devons reprendre notre progression sur la route ordonnée. La poursuite de la modernisation de la Marine, ordonnée par le chef des armées avec les ressources afférentes, afin de s'adapter et de répondre aux défis de la mondialisation nécessite l'investissement de tous les marins. Mais celui-ci ne sera efficace que si tous les membres de l'équipage Défense et nos partenaires extérieurs s'impliquent dans la réalisation de cette réforme majeure en faisant preuve d'aucun tabou, de transparence et en coordonnant leur allure. Si l'on se réfère à l'adage du proverbe anglais « une mer calme n'a jamais fait un bon marin », la traversée à venir sera sûrement agitée mais nous en ressortirons renforcés.

Amiral Pierre-François FORISSIER
in « Armées d'aujourd'hui »



SNA du type Barracuda et frégate du type Horizon

BREVES LOCALES

COMSUP api



Le contre-amiral Jean-Louis Vichot a pris les fonctions de commandant supérieur des forces armées en Polynésie française (COMSUP) le 1^{er} août, en remplacement du contre amiral Maurice.

Prises de commandement des bâtiments de la Marine nationale



Quatre nouveaux commandants ont pris leurs fonctions au cours des deux dernières semaines : le capitaine de frégate Luc Pages a pris le commandement de la frégate de surveillance *Praïrial* ; le capitaine de corvette Jean-Michel Gilles a pris le commandement du batral *Dumont d'Urville*, le lieutenant de vaisseau Frédéric Decup a pris le commandement du P400 *La Railleuse* et le premier maître Fina a pris le commandement du remorqueur portuaire côtier *Manini*.

Prise de fonctions du commandant délégué de la base navale



Le capitaine de frégate Baron a pris les fonctions de commandant délégué de la base navale de Papeete le 28 juillet, en remplacement du capitaine de frégate Barnabé

Cérémonie



Le CV (R) Marie-Odile MICHEL est décoré de la MSMV, échelon Bronze



Le MP (R) Philippe BIBARD recevant un TS des mains du CV Gempp

Une cérémonie de remise des diplômes aux élèves de la PMM « Bougainville », de remise de la médaille des services militaires volontaire (MSMV) et de témoignages de satisfaction (T.S.) à des officiers et officiers mariners de réserve s'est déroulée samedi 31 mai à la base navale sous la présidence du capitaine de vaisseau Nicolas Gempp.

INFOS CIRAM PAPEETE



LE CIRAM RAPPELLE

Volontariat Réserve

Un bulletin de volontariat réserve est à votre disposition au Ciram. Il vous permet d'exprimer ou de modifier vos desiderata d'emploi dans la réserve opérationnelle, mais aussi de signaler vos changements de situation professionnelle, familiale...

Le Ciram est ouvert à tous les réservistes les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h00.

Aptitude médicale

Les réservistes de la réserve opérationnelle sont tenus de subir annuellement une visite médicale d'aptitude. Le Ciram tient à leur disposition le formulaire ad hoc.

LE CIRAM RECHERCHE

- ✓ un **MT/SM ou QM CUISI** et un **MT MANEU** pour les Cercles et foyers de Tahiti ;
- ✓ un **MP INDIF** pour animer les journées d'appel à la préparation de défense (JAPD) ;
- ✓ un **MT INDIF** pour l'instruction des PMM ;
- ✓ un **LV INDIF** pour le CIRAM ;
- ✓ quatre **QMM (PONT et MACHINE)** pour le pool de gardiennage de la base navale.

Il est rappelé que la durée normale d'une affectation dans un poste ESR est fixée à trois ans renouvelables une fois.



TABLEAU D'HONNEUR

Avancement



Ont été promus :

au grade de Major

Michel RICHARD

au grade de Second maître

Sophie MAI

Récompenses



La *Médaille des Services Militaires Volontaires, échelon argent*, est attribuée aux :

MP (R) Marc CHAMPENOIS
PM (R) Joseph MONDONGUE

BIENVENUE A BORD UNE PREMIERE AU CIRAM PAPEETE



L'aspirant de réserve Moana HERVE, professeur de sciences physique au collège de Punaauia, vient de suivre un stage d'intégration de 5 jours pendant lesquels il a lui a été dispensé un enseignement destiné à lui donner une connaissance pratique de la Marine (organisation, culture maritime) ainsi qu'une sensibilisation aux problèmes de défense, aux missions des armées et en particulier à celles de la Marine. Le stage s'est achevé par une visite du *Prairial* et du COMSUP.